



MINISTERE
DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

> EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Dossier suivi par Benoît THIERY Téléphone 05.96.52.27.28 Fax 05.96.52.27.29 Mel ce.ipr @ac-martinique,fr

Les Hauts de Terreville 97279 Schœlcher cedex Le 9 septembre 2015

Benoît THIERY

Inspecteur d'académie Inspecteur pédagogique Régional Education Physique et sportive

A

Mesdames, Messieurs les professeurs d'EPS Sous couvert de Mesdames Messieurs Les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée Education physique et Sportive

Référence: IPR/BT/MJB/N° 15 - 640

Cette lettre de rentrée a pour fonction de mettre à disposition un certain nombre d'informations aux chefs d'établissements, aux coordonateurs et aux équipes pédagogiques afin qu'ils s'engagent avec détermination et motivation dans cette nouvelle année scolaire. Ils seront alors en mesure d'identifier les dispositions nationales et académiques et leurs responsables respectifs.

|     | I - L'inspection régionale et les groupes ressources académiques   | P.1 |
|-----|--|-----|
|     | 2- Le projet académique en EPS                                     | P.2 |
| . : | 3- La réforme du collège   | P.3 |
| 4   | 4- La formation continue   | P.3 |
| 4   | 5- Les valeurs de la république                                    | P.4 |
| (   | 5- L'association sportive  | P.4 |
| -   | 7- Les examens   | P.5 |
| 8   | 8- Les Activités Physiques de Pleine Nature                        | P.6 |
| 9   | 9- Le Savoir-nager   | P.7 |
|     | 10- L'inspection   | P.7 |
| 10  | 11- Informations diverses  | P.8 |
|     | 12- Annexes : Les résultats de l'enquête sur l'EPS dans l'académie | P.9 |

| IA IPR                          | Benoît THIERY                     |
|---------------------------------|-----------------------------------|
| Responsable GRF                 | Hélène COSTE                      |
| Coordonateur Formation continue | Karine PLESDIN                    |
| Chargé de missions              | Pascal RENVIER                    |
| Responsable Examens             | David GESTEL                      |
| Responsable Commission DNB      | Yannick BONHEUR                   |
| IA TICE                         | Yann LABORDE                      |
| EPS adaptée et handicap         | Sophie FRANCOIS                   |
| Webmestre                       | Martine CLAUDEL                   |
| GARIP                           | Gilles VEGA                       |
| Site EPS Martinique             | http://site.ac-martinique.fr/eps/ |
| Site UNSS 972                   | Unss972.com                       |

### LE PROJET ACADEMIQUE EN EPS

Au cours du mois de mars 2015, l'ensemble des équipes pédagogiques d'EPS de l'académie de Martinique ont été consultés sur l'état de la discipline dans les champs suivants : le savoir-nager, les pratiques liées à la santé, les pratiques liées au numérique.

Vous pourrez trouver en annexes les principaux résultats.

Après analyse des résultats de l'enquête, l'inspection régionale et les groupes ressource ont proposé une déclinaison du projet académique en EPS.

Ce projet concerne bien évidemment l'EPS obligatoire mais aussi tous ses satellites (le sport scolaire, les projets éducatifs, les sections sportives, les pôles, les projets transdisciplinaires...)

| Le projet académique 2014 2017   | Le projet académique EPS   |
|--|--|
| Axe 1: Promouvoir la réussite, l'épanouissement personnel et la construction de l'autonomie intellectuelle de tous les élèves au sein d'une école inclusive  | Articuler le curriculum d'un élève en EPS depuis le cycle 3 jusqu'au lycée.  Faire des cours d'EPS et de l'association sportive des éléments favorisant et positifs du climat scolaire  Imposer la notion d'inaptitudes à l'examen et en enseignement et viser « O dispenses » en EPS  Positionner-l'EPS comme un vecteur de réussite scolaire à partir du plaisir à pratiquer et la mise en œuvre des compétences méthodologiques et sociales.  Assurer le Savoir nager pour tous |
| Axe 2 : Favoriser la poursuite<br>d'études jusqu'à la fin du secondaire<br>et préparer les jeunes à s'insérer dans<br>la société et sur le marché du travail<br>au tenne d'une orientation choisie | Promouvoir la santé et la condition physique dans les pratiques motrices en s'appuyant sur la prévention, le gout de l'effort et les compétences méthodologiques et sociales  Développer le gout de l'effort et de la pratique continuée   |
| Axe 3 : Faire entrer l'école dans l'ère<br>du numérique, du multilinguisme et<br>de la multi culturalité   | Dépasser l'utilisation administrative du numérique pour l'utiliser au service des apprentissages   |
| Axe 4: Inscrire résolument<br>l'académie dans les évolutions<br>touchant le monde éducatif.  | Préparer la mise en place du cycle 3, des EPI et l'apport de l'EPS  Assurer le lien avec le monde associatif et le monde fédéral   |

### LA REFORME DU COLLEGE

La réforme du collège sera effective à la rentrée 2016. Nous avons le temps de la mettre en place en étant pro actif et engagé.

Cette réforme affiche clairement son ambition de faire réussir tout les élèves de la république à hauteur de leurs capacités et de leurs ambitions et notamment ceux issus des populations qui n'ont pas l'habitude de réussir à l'école.

Pour cela le chantier est vaste mais les leviers multiples :

- Les rythmes scolaires
- L'interdisciplinarité
- Les nouveaux programmes curriculaire
- Une organisation nouvelle et progressive par cycle
- L'aide personnalisé
- le renforcement de la lutte contre les inégalités

Le ministère de l'Education nationale réalise un effort sans précédent (plan de formation et une année de mise en œuvre) pour que la réforme du collège et que la refondation l'école soient des réussites effectives.

### LA FORMATION CONTINUE

La formation continue aura cette année un fonctionnement dans trois directions : la réforme du collège, le Plan Académique de formation (PAF) et la formation des cadres.

La réforme du collège est accompagnée d'un plan de formation des enseignants massif et sans précédent. En effet tous les professeurs de collège seront obligatoirement formés à la réforme du collège et aux nouveaux programmes pendant 8 journées : 3 jours concernant les aspects transdisciplinaires, 2 jours sur les nouveaux programmes disciplinaires et 3 jours liés au numérique.

Le PAF s'adresse donc principalement aux professeurs de lycée même si ceux-ci pourront s'intéresser aux nouveautés du collège,

La formation des cadres est un aspect important de la refondation de l'école qui s'adresse à tous les professeurs d'EPS. Ils concernent les champs de formation suivants : Coordonateur des APS, Secrétaire d'AS, trésorier d'AS, Formateurs académiques.

Les nouveaux programmes feront apparaître la création d'un cycle 3 recouvrant les classes de CM1, CM2 et 6ème. Afin de ne pas être dépourvu à la rentrée scolaire nous proposons des sessions de formation et de réflexion inter degré liés au Savoir-nager, au Savoir-Courir et au Savoir Jouer au Football.

Le GRF – groupe de réflexion et de formation a la même structure et les mêmes missions que l'an dernier :

- L'IA IPR EPS
- La responsable du GRF (Hélène COSTE)
- La coordonatrice de discipline au rectorat (Karine PLESDIN)
- La responsable du bassin sud (Marie- George ELURSE)
- Le responsable du basin nord atlantique (Gilles VEGA)
- Le responsable du bassin nord caraïbe (Sidney REGIS)

Ce groupe est chargé de recueillir les besoins de formation, de construire le plan académique de formation (PAF), de prévoir et organiser les sessions de formation du PAF actuel, mettre en place des animations de bassin et de faire preuve de créativité et d'innovation.

La formation aux concours reste confiée aux deux mêmes pilotes : Jérôme GOURPIL pour la préparation aux concours de l'agrégation interne et Pascal RENVIER pour les CAPEPS.

Ils sont bien sur aidés par des équipes dynamiques qui s'adaptent aux besoins de chacun et ainsi qu'à la logique interne de chaque concours.

Les dates limites d'inscription via GAIA sont les suivantes :

- -12 septembre pour les formations aux concours
- -29 septembre pour le PAF et la formation des cadres

### LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

Cette rentrée 2015 est marquée par la mise en place de l'enseignement moral et civique et d'une éducation curriculaire aux valeurs de la république.

C'est un véritable projet collectif afin de construire et favoriser le bien vivre ensemble pour aujourd'hui et demain. En tant que fonctionnaire d'état et en tant qu'éducateur nous avons le devoir et la responsabilité de favoriser cet enseignement moral et civique aujourd'hui pour bien vivre ensemble dans les établissements et demain pour former les futurs citoyens de notre société.

Madame la rectrice souhaite promouvoir 4 grandes valeurs morales et civiques centrées autour de la sensibilité, du droit et de la règle, du jugement, et de l'engagement.

De par nos objets d'enseignement et en perspective de la spécificité de l'EPS, nous sommes naturellement en première ligne pour favoriser ces 4 valeurs dans nos pratiques professionnelles :

- -La culture de l'engagement que nous souhaitons favoriser,
- -Les compétences méthodes et sociales que nous souhaitons faire acquérir.
- -La confrontation à la règle de par la structure des règlements des ASA et des règles de vie de groupe et d'apprentissage
- -La sensibilité liée à la compétence de jugement et à la compétence propre n°3 (réaliser des prestations à visées artistiques, gymniques ou esthétiques).

#### L'ASSOCIATION SPORTIVE

Le texte réglementaire régissant la participation des personnels enseignant l'éducation physique et sportive à l'animation de l'association sportive scolaire, décrit longuement dans la lettre de rentrée 2014, reste bien sur la référence.

Note de service n°2014-073 du 28 05 2014 (parue au BO n°22 du 29 mai 2014).

Le service régional du sport scolaire piloté par sa directrice Nicole SYLVESTRE a connu une réorganisation humaine et fonctionnelle majeure.

En effet suite à l'appel à candidature, 8 délégués de district ont été choisis et placés en responsabilité dans un nouveau découpage des districts :

| District SUD             | Aurélie DEGRYSE- Collège A.STELLIO<br>Gilles DEMOEGEOT – Collège ADENET          |
|--------------------------|--|
| District NORD CARAIBE    | Justin ROMANA- Collège F.A PERRINON<br>Steve LORSOLO- Collège J.JULIUS           |
| District NORD ATLANTIQUE | Aurélia GUILLET – Collège J.LAGROSILLERE<br>Jean-Louis ANDRE- Collège BEAUSEJOUR |
| DISTRICT LYCEE           | Véronique BONIFACE- Lycée BELLEVUE<br>David GUILLET- Lycée PERNOCK               |

Leurs missions s'effectuent dans plusieurs directions suite à un diagnostic précis réalisé depuis le mois de mars et plusieurs séances de travail :

- -Assurer à l'UNSS des formes de pratiques de loisir, de détente, de responsabilité, de compétition ou de haut niveau.
- -Mettre en place un programme d'activités compact, cohérent et adapté aux désirs d'accomplissement de la jeunesse martiniquaise.
  - -Faciliter la communication et créer du lien
  - -Mutualiser les ressources et les déplacements
  - -Favoriser le sport Partagé
  - -Intensifier la formation des jeunes officiels

Ils sont placés sous la responsabilité fonctionnelle de la Directrice régionale et sous la responsabilité hiérarchique de l'IA IPR EPS. Ils seront épaulés dans la gestion quantitative et qualitative des activités sportives par les spécialistes techniques.

Cette nouvelle organisation est importante pour donner un nouvel élan et une nouvelle reconnaissance au sport scolaire en Martinique. Aidons-les à mettre en place ce nouveau fonctionnement.

Je profite de cette lettre de rentrée pour remercier de leur investissement reconnu les délégués de district qui ont assumé cette tâche fastidieuse jusqu'à ce jour.

Je serai attentif au fonctionnement des associations sportives et des forfaits au sein des établissements. D'ailleurs j'encouragerai toutes les initiatives favorisant l'accès du plus grand nombre ainsi que des plus fragiles à la pratique sportive et à la vie associative.

#### LES EXAMENS

Le responsable de la commission académique des examens, sous l'autorité de l'IA IPR EPS, est David GESTEL, pour la gestion du contrôle en cours de formation, du contrôle ponctuel et de l'option facultative. Il est assisté par Roger BALDARA et Teddy VICTOIRE. Ce sont vos interlocuteurs privilégiés pour toute gestion des examens en CAP, BEP et baccalauréat.

Rappelons qu'en matière d'examen au contrôle en cours de formation ou en contrôle ponctuel, tout problème trouvera une solution si un principe est respecté par chaque coordonateur et chaque équipe pédagogique: l'ANTICIPATION.

Deux nouveautés marquent cette rentrée scolaire :

Au plan national, l'arrêté créant une unité facultative d'EPS dans le diplôme du baccalauréat professionnel est paru au journal officiel du 28 juillet 2015.

Au plan académique, une commission DNB EPS est mise en place sous le pilotage de Yannick BONHEUR. Cette commission a pour but connaître les tendances académiques, de gagner en lisibilité et en visibilité et d'anticiper les incohérences (construire de protocoles et pratiques d'évaluation).

Rappelons enfin que l'ambition du projet académique est de faire réussir le plus grand nombre d'élèves à l'école et aux examens d'EPS notamment ceux en situation de handicap ou d'inaptitude.

La commission académique « EPS adaptée et handicap » est à votre disposition pour vous aider à construire ou faire vivre des protocoles d'examens adaptés aux inaptitudes et par ricochet aux aptitudes des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

# LES ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

J'encourage la pratique des APPN qui offrent des opportunités éducatives majeures. Cependant le risque et la sécurité passive et active sont des corollaires de ces APSA afin qu'elles restent dans danger et permettent d'offrir une EPS complète et diversifiée à leurs élèves.

Il faut néanmoins veiller à un certain nombre de conditions :

- L'accord préalable d'un projet APPN en conseil d'administration et la possession des autorisations parentales
- Les conditions météorologiques favorables
- Un taux d'encadrement suffisant et réglementaire
- La vérification du bon état du matériel utilisé
- L'écriture d'un contrat pédagogique d'encadrement complémentaire pour les intervenants extérieurs avec la validité et du niveau de diplôme présenté.
- L'accord de la collectivité de tutelle pour le montage financier
- L'obligation de 10H de pratique effective pour la validation d'un niveau de compétences
- L'exacte correspondance du nombre d'heures de cours massés avec le nombre d'heures dégagées à l'année.
- La responsabilité pédagogique de l'enseignant : celui-ci reste maître et responsable des contenus d'enseignement et de la sécurité même en présence d'un intervenant extérieur.

Ceci est valable pour toutes les activités nautiques, de pleine nature, la natation en mer mais également l'escrime ou la danse traditionnelle.

Pour aider à faire vivre ces cycles de pleine nature dans un cadre sécuritaire et réglementaire, vous pouvez mobiliser le dispositif de l'encadrement pédagogique complémentaire. Les demandes sont à adresser en fin d'année après réception de la circulaire académique.

#### LE SAVOIR NAGER

Le bulletin officiel n°30 du 23 juillet 2015 porte l'arrêté concernant le savoirnager. Il correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

Il ne doit pas être confondu avec les activités de natation fixées par les programmes d'enseignement. Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième. L'attestation scolaire "savoir-nager" est délivrée par le directeur de l'école ou par le principal du collège. Elle est incluse dans le livret scolaire de l'élève,

Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du code du sport.

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin, sans lunettes :

- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à dorsale ;
- se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 s, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 m
- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

#### Connaissances et attitudes :

- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

#### L'INSPECTION

L'inspection individuelle est un moment de contrôle et de vérification de conformité aux programmes. Pour autant c'est l'occasion de jeter un regard distancié et d'analyse sur ses pratiques didactiques et pédagogiques.

C'est à cet effet que les éléments d'appréciation professionnelle s'appuient sur les préparations, les documents synthétisants les différents projets et la leçon en elle-même.

La réunion d'équipe concomitante est aussi un moment majeur car il permet de faire converger les pratiques professionnelles individuelles et collectives dans une

dynamique visant à mettre en œuvre les programmes disciplinaires, le projet académique et le contrat d'objectifs de l'établissement.

Cette année la priorité d'inspections sera donnée aux stagiaires et aux enseignants ayant été inspectés il y a quatre ans ou plus.

Afin que ce moment de développement professionnel soit pleinement productif, je vous invite à le préparer en amont dès réception de l'avis d'inspection. Celui-ci précisera les documents demandés qu'il est dorénavant possible de présenter de façon numérique.

#### INFORMATIONS DIVERSES

- La journée du sport scolaire aura lieu le mercredi 16 septembre 2015. Cette journée permet de lancer officiellement le début de l'année scolaire sportive et de valoriser le programme de l'association sportive au sein de l'établissement.
- L'innovation pédagogique s'appuie sur deux dispositifs académiques :

  La CARDIE : cellule académique de recherche et de développement de
  l'innovation et de l'expérimentation ; à visée multidisciplinaire, elle peut aider à
  construire les projets innovants et à rechercher des moyens de fonctionnement.

  Le GARIP : groupe académique de recherche et d'innovation pédagogique ; c'est
  un dispositif de l'EPS pour recenser et diffuser des « bonnes pratiques ».
- Le prix de l'éducation récompense des lycéennes ou lycéens qui brillent par leur rayonnement scolaire, sportif et associatif. Une bourse est attribuée au lauréat à partir de critères. N'hésitez pas à inscrire vos jeunes talents pour les valoriser.
- L'année européenne du sport de l'école à l'université est mise en place cette année scolaire autour des grands évènements organisés en France (l'Euro de Basket-ball, L'euro de football, les championnats du monde cross-country...). Nous serons sollicités pour relayer ces organisations et les valeurs qu'elles véhiculent au travers nos manifestations locales ou académiques.

En conclusion, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les professeurs d'EPS nouvellement arrivés dans l'académie et aux stagiaires qui seront en situation d'exercice.

Cette année scolaire va être charnière pour l'EPS mais aussi pour le système éducatif, Je vous encourage à l'aborder collectivement pour mieux la maîtriser.

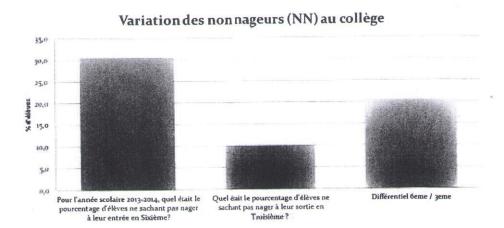
Je souhaite à tous une bonne rentrée et une excellente année scolaire.



### ANNEXES : L'EPS dans l'académie de Martinique Les principaux résultats

Les taux de réponses ont été assez satisfaisants : 72% dans les délais et 93% après rappel au final. Vous trouverez ci-dessous les résultats et analyse de cette enquête.

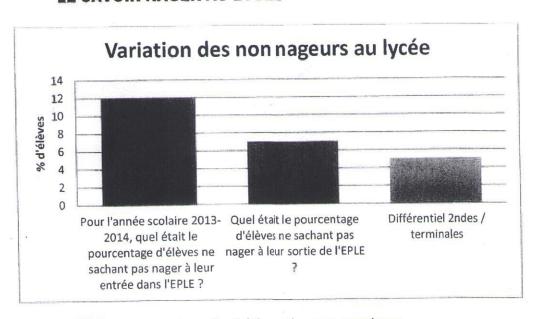
### LE SAVOIR-NAGER AU COLLEGE



La natation est programmée dans 97% des établissements en sixième Grande disparité dans les répartitions des non nageurs : 21% des établissements ont plus de 50% de NN en 6eme, 24% moins de 15%.

L'environnement (mer ou piscine) n'a pas d'influence sur la progression

### LE SAVOIR NAGER AU LYCEE



17% des EPLE ne proposent pas d'activités nautiques ou aquatiques

- -1 EPLE sur 3 propose l'activité natation
- -1 EPLE sur 3 propose l'activité sauvetage
- -3 EPLE sur 4 qui programment ces activités le font en piscine
- -80 % des EPLE font un test « de » savoir nager (...mais la plupart du temps ce n'est le test « du » savoir nager...Test avec gilet de sauvetage!)

#### LES PRATIQUES LIEES A LA SANTE

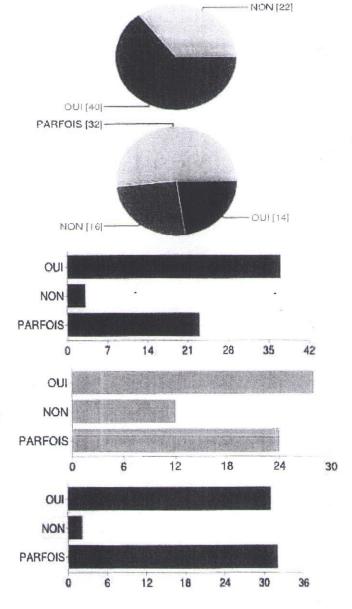
Pourcentage des projets pédagogiques ayant des objectifs liés à la santé

Estimez-vous avoir les moyens nécessaires pour améliorer la santé des élèves ?

Des pratiques d'inclusion sont-elles proposées dans vos projets d'AS ou d'EPS?

Des protocoles adaptés des épreuves aux évaluations ou examens leur sont-ils proposés ?

Rencontrez-vous des pratiques d'évitement des cours d'EPS pour des raisons liées à la santé (inaptitude ou absence) ?



#### LES PRATIQUES LIEES AU NUMERIQUE

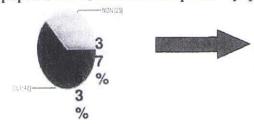
La discipline s'oriente prioritairement vers les tablettes numériques: POUR L'ENSEIGNANT: organisation (appel, préparation des cours, agenda...), .

évaluation (tableurs...), communication

POUR L'ELEVE: utilisation de la vidéo et de la photo pour les apprentissages et la co-évaluation, utilisation de la musique, de diaporamas interactifs multimédias, motivation

Une utilisation plus importante du numérique à usage pédagogique semble être une volonté croissante des enseignants afin d'être plus efficaces dans leurs interventions et d'impliquer davantage l'élève dans ses apprentissages

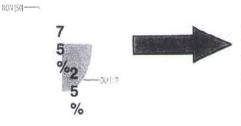
## Equipement et matériel numérique des équipes EPS



Attention, il s'agit encore pour le moment de matériel personnel, donc peu propice à l'utilisation par les élèves, et en nombre insuffisant.

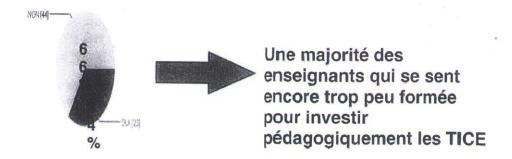
De plus la connectivité des établissements souvent peu opérationnelle, ne permet pas la réelle utilisation des ENT

### Budget spécifique pour le numérique



Des budgets limités et complexes à obtenir pour s'équiper de manière plus adaptée aux besoins (matériel et applications professionnelles payantes)

Formation au numérique des enseignants



### PERSPECTIVES

- Poursuivre la dynamique de formation au niveau du PAF (1/5<sup>ème</sup> des enseignants inscrits dans une formation TICE EPS cette année)
- Augmenter les capacités de connexion des établissements
- Uniformiser les pratiques au niveau national (offre logicielle notamment)
- Utiliser l'outil numérique pour réguler l'apprentissage
- · Déclencher le gout l'effort et la pratique continuée